

informations *la* cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
action nationale interpro



Vie syndicale
A320 en Chine



Emplois-territoires
déclaration inter-régionale

Donne Année 2006

Dossier

l'activité régionale

Construire des réponses appropriées avec les intéressés



N°162 décembre 2005

Dossier



L'activité régionale

Editorial 2

A la une 3

- Ces luttes qui donnent confiance !

Vos luttes dans la région 4

- l'action nationale interpro
- SCT
- PTT
- Cheminot Capdenac

Dossier 5-8

- l'activité régionale
- des perspectives pour l'activité régionale
- transports, santé...
- groupe CGT/CESR

Vie syndicale 9

- A320 et la Chine
- Un Job pour la vie

Activité régionale 10

- déclaration Aquitaine et Midi-Pyrénées

Brèves 11

- Manif européenne
- Institut d'Histoire
- web



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 162 • Décembre 2005
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Imprimerie Capitouls

Pour les salariés en lutte dans notre région, la fin d'année s'est faite sous le signe de la mobilisation et du succès : à La Poste, chez les cheminots, chez Avelana, à la SCT Bazet, où 3 CDD ont été transformés en CDI... l'action a payé ! Ailleurs, les personnels ont démontré leur détermination ; ainsi le 1^{er} décembre, 95 % des salariés de la Banque de France en Midi-Pyrénées étaient en grève pour défendre leur régime de retraite.

Détermination, résolution, mais aussi maîtrise et force de conviction nous seront sans doute indispensables pour construire le rapport de force et imposer, ensemble, notre vision de ce que doit être le développement en Midi-Pyrénées, tout particulièrement concernant les services publics cible privilégiée par les temps qui courent !

C'est sous ces auspices que la CE confédérale a appelé à l'action en ce début d'année : le 31 janvier doit être l'occasion pour tous les salariés de Midi-Pyrénées, qu'ils soient du privé ou du public, de manifester leur rejet des politiques voulues par le gouvernement et le patronat, aussi bien en ce qui concerne les salaires que le service public ou les négociations collectives.

Le 14 février, nous exprimerons notre rejet du projet de directive Bolkenstein : notre détermination n'a pas changé depuis mars 2005 et ce n'est pas la modification de quelques virgules qui nous abusera. En Midi-Pyrénées, comme les autres travailleurs européens, nous rejetons le principe du pays d'origine et militons pour une réelle Europe sociale !

Incontestablement, 2006, année du 48^{ème} congrès confédéral, sera pour la CGT à l'image de ce début d'année : riche d'enjeux et d'espoirs ! En Midi-Pyrénées, comme ailleurs, nous serons porteurs de ces exigences.

Bonne année à tous.



Marie-Laurence BERTRAND
responsable groupe CGT/CESR
10 janvier 2006



Ces luttes qui donnent confiance !

en Midi-Pyrénées une multitude de luttes, souvent gagnantes se développent dans la dernière période

C'est dans un contexte d'incertitudes lourdes et d'inquiétudes fortes que s'achève 2005 et s'annonce 2006. En effet les décisions du gouvernement montrent, non seulement qu'il reste sourd aux exigences sociales qui s'expriment depuis de nombreux mois dans les luttes, mais qu'il poursuit sa politique de régression au service des appétits financiers des grands groupes privés ! La démarche adoptée, pour faire face à l'explosion sociale des banlieues, en décrétant l'état d'urgence, en dit long sur sa volonté de parvenir à ses objectifs. Cette volonté affichée donne le sentiment aux salariés qu'ils sont face à une logique contre laquelle ils ne peuvent rien, quoiqu'ils fassent les choix arrêtés s'appliqueront. Devant une telle attitude quoi de plus normal que de douter de l'efficacité de nos actions comme de la possibilité de gagner, de là, à en déduire qu'il ne sert à rien de lutter... ?!

Tout cela renforce le senti-

ment de fatalité et d'impuissance du syndicalisme. Cependant malgré les doutes nous ne devons pas renoncer. En effet baisser les bras ou renoncer à lutter non seulement donneraient raison au gouvernement et au patronat dans leur logique mais les encourageraient à intensifier leur démarche !

C'est donc clair, nous n'avons pas d'autres choix que d'agir. Oui, mais comment ? pour que l'action soit efficace et débouche sur des succès ? Comment y parvenir ? Est-ce possible ? Se donner tous les moyens de luttes gagnantes !

Pour cela, ne convient-il pas d'examiner de plus près les éléments de la situation économique et sociale, cer-

tes, complexes mais à bien des égards contradictoires et porteurs de perspectives si nous les faisons partager par le plus grand nombre de syndiqués et de salariés.

En effet ne convient-il pas de voir à la fois :

- les conditions objectives qui freinent le développement plus grand de l'action et la construction du rapport de force gagnant que nous souhaitons tous.

- Les nombreuses luttes qui se développent à l'entreprise, sur les territoires, leurs résultats tangibles mais aussi leur signification et leur portée.

En effet si ces luttes n'existaient pas, si elles ne débouchaient pas sur des résultats, le gouvernement déploierait-il tous ces efforts pour marteler le sentiment de fatalité.

Finalement ce qui apparaît comme une force n'était-il pas en réalité l'aveu d'une grande faiblesse d'un gouvernement englué dans une profonde crise

sociale mais aussi politique qui le conduit au refus de répondre aux exigences sociales parce que ses choix sont ailleurs au service des plus riches. Les luttes des salariés ont mis en évidence cela. Aussi ne les banalisons pas ce sont des centaines, des milliers de salariés qui tous les jours relèvent la tête ! Dans notre région la dernière période connaît une multitude de luttes :

AVELANA (09) plusieurs jours de grève totale permettent des avancées et de limiter les conséquences du plan de suppression d'emplois programmé par le groupe Chargeurs.

BOSH (12) l'inquiétude grandit après l'annonce de régler sur le dos des salariés le plan charges de l'entreprise. La **cgf** dans un

contexte difficile est à l'initiative et en quelques jours recueille 900 signatures sur une pétition portant les revendications.

TRANSPORTS (31) la décision de la région publique et directe des transports urbains toulousains.

C'est aussi l'action chez les cheminots, ceux de Capdenac (12) dans les PTT, à la SCT (65) (voir page 4) qui débouche sur des résultats.



Ils donnent confiance et démontrent que les salariés relèvent la tête. La **cgf** est de toutes les luttes et souvent à l'initiative, et obtient un regain de confiance aux élections professionnelles comme celles qui viennent d'avoir lieu au PTT. Autant d'atouts pour l'action de fin janvier qui s'annonce !

nous n'avons pas d'autres choix que d'agir !

Action nationale interpro : 31 janvier...



La Commission exécutive confédérale s'est réunie le 5 janvier et a examiné les modalités d'actions revendicatives interprofessionnelles de la prochaine période.

L'actualité revendicative, après les enjeux de la négociation sur la convention UNEDIC en décembre, va s'accélérer. Plusieurs dossiers sont en cours, ou en préparation. Ces enjeux nécessitent de se déployer en grand vers nos syndiqués à l'entreprise pour y animer des actions sur la question des salaires, du pouvoir d'achat... Ces actions doivent nous permettre d'aborder aussi les

revendications autour de la sécurisation des parcours professionnels et nous permettre d'être plus précis sur notre revendication de sécurité sociale professionnelle et sur le statut du travail salarié. Dans le même temps, nous devons travailler partout où cela est possible à avoir des contacts mais aussi des initiatives unitaires en local ou en territoire, voire au niveau des branches. Tenant compte des difficultés réelles que nous rencontrons dans la période (contexte unitaire difficile, signature Unedic, ...), Et conformément aux déci-

sions du CCN du 8 décembre 2005, la Commission exécutive confédérale propose de faire du mardi **31 janvier 2006, une journée de mobilisation et d'expression revendicative interprofessionnelle**. Les contenus revendicatifs mis en avant en 2005 restent d'actualité, salaires, emplois, services publics... Elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des organisations de la CGT à prendre les dispositions pour informer les salariés. Le texte d'une adresse sera disponible rapidement !

SCT (65)

Les 160 salariés de la SCT* étaient en grève totale pendant plus de dix jours en décembre. En effet les événements survenus dans l'entreprise laissaient craindre pour l'avenir des 160 emplois, la pérennité de l'entreprise. L'action déterminée des salariés avec leurs syndicats aboutit à un protocole de fin de conflit dans lequel les dirigeants s'engagent à maintenir les effectifs actuels pendant 3 ans, des embauches sont réalisées ainsi que la transformation de 3 CDD en CDI. La tenue d'une négociation dans le cadre du CE sur le plan stratégique de l'entreprise est prévue.

*Société des Céramiques Techniques



PTT

Dans les PTT en Midi-Pyrénées, actions aux bureaux de postes du Mirail, Bagatelle ainsi qu'à ALBI où les personnels ont observé 26 jours de grève totale en décembre. Elles débouchent sur des engagements pour la transformation d'emploi contractuel en emploi statutaire. A Albi l'action permet d'empêcher les mutations d'office.

Capdenac

59 minutes de grève à la prise de service depuis début décembre, c'est l'action qu'ont engagée les agents de conduite SNCF de Capdenac (12), pour exiger le maintien de leur charge de travail dégradée par les transferts vers d'autres dépôts et l'annonce de la suppression de 4 nouveaux emplois. C'est donc la défense de l'emploi et les missions de service public SNCF menacés par la stratégie de la direction, qui guide l'action avec le souci d'un aménagement équilibré du territoire régional.



L'activité régionale de la cgt

La région, un lieu d'intervention déterminant pour gagner des conquêtes sociales !

L'activité régionale a été traversée dans la dernière période, par des enjeux lourds auxquels sont confrontés les salariés de notre région. Il y a nécessité pour le Comité régional de construire des réponses appropriées avec les intéressés eux-mêmes afin de développer les solidarités de luttes et créer les conditions d'un rapport de forces plus fort pour gagner nos revendications. Dans la dernière période nous assistons à une accélération dans la mise en œuvre des choix décidés par le gouvernement. **La région devient un lieu, de plus en plus déterminant de cette mise en œuvre et donc un lieu d'intervention possible pour gagner des conquêtes sociales.** Il est donc, d'autant plus important que nos organisations syndicales en Midi-Pyrénées se saisissent de cette démarche et qu'elles en appréhendent toutes les dimensions pour leur propre activité.

Regards sur cette dernière période et les perspectives qu'elle ouvre pour l'activité régionale en 2006 :

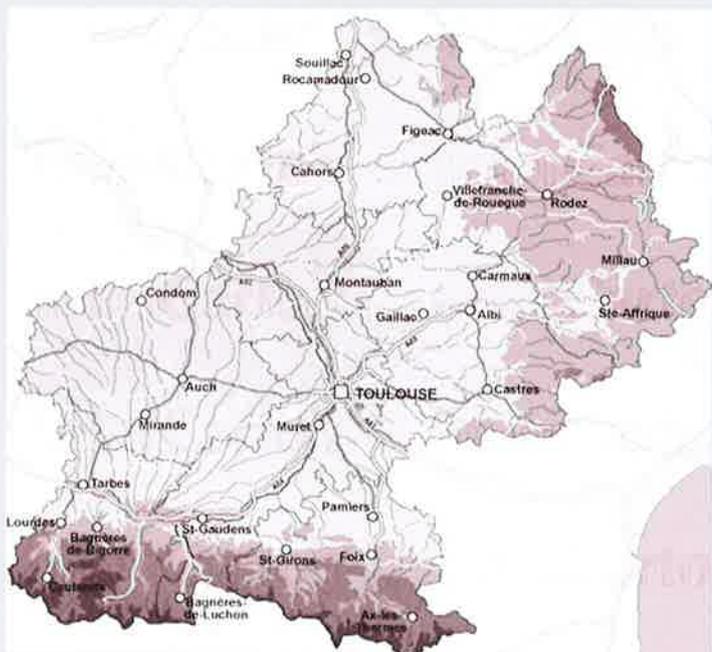
Emplois-territoires

Après les initiatives engagées autour de la filière textile et bois-papier, la question des pôles de compétitivité et des nouvelles responsabilités pour la **cgt** a été au centre du travail régional. Une réunion du conseil du comité régional le **15/11/2005** a permis aux 45 militant(e)s présent(e)s de mieux en cerner les problématiques. En effet l'annonce

de la création de deux pôles en Midi-Pyrénées a concrétisé, officiellement, une mise en place engagée depuis plusieurs mois par les pouvoirs publics et les entreprises concernées. Dans son intervention, au nom du Comité régional, **Y. LEQUENTREC**, conseillère CGT/CESR après avoir rappelé les traits principaux qui caractérisent le dispositif du pôle et le contexte de leur création, indiquait comment s'est concrétisée cette politique en Midi-Pyrénées et formulait les critiques qu'exprime la CGT, a mis en évidence les responsabilités de la **cgt** afin d'agir contre la mise en concurrence des territoires et des salariés entre eux. Elle a mis en

évidence les pistes de travail à investir d'urgence. A l'issue de cette journée d'étude, il a été retenu le principe de faire un inventaire par pôle des entreprises et des syndicats **cgt** présents. Une réunion des syndicats de chaque pôle sera organisée pour examiner les initiatives solidaires à construire. L'édition d'un document comprenant des éléments d'analyses de la CGT ainsi que les entreprises concernées, la carte et le zonage des deux pôles a été décidé.

Concernant le Cancéropôle, la démarche est engagée. Une nouvelle réunion (suite page 6)



Des perspectives pour l'activité régionale... !

avec détermination, concrétisons une initiative régionale pour l'emploi...



a eu lieu le **2 décembre**, un animateur du pôle a été désigné, des méthodes et une organisation ont été mises en place, plusieurs projets sont à l'étude avec les syndicats concernés. ■

Concernant le pôle aéronautique-spatial-systèmes embarqués : une rencontre des comités régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées a eu lieu le 22 novembre ; elle débouche sur une déclaration commune (voir page 10) et la décision d'une

réunion inter-régionale le 9 mars de l'ensemble des syndicats du pôle.

Services Publics :

Le groupe de travail régional s'est réuni plusieurs fois en 2005. La réflexion engagée permet une meilleure coordination de l'activité des collectifs services publics des départements et l'échange d'informations.

L'interpellation des préfets comme du préfet de région sur la démarche de diagnostic que le gouvernement a engagée, a contraint à une plus grande transparence, l'organisation de réunions où la **cgf** a pu porter les exigences des personnels et les propositions qui conditionnent un développement des services publics

Les enjeux concernant l'emploi sont d'une telle importance en Midi-Pyrénées, que le Comité Régional se fixe l'objectif de concrétiser très rapidement la proposition d'une initiative pour l'emploi et nos propositions dans le premier trimestre. Un comité régional élargi aux professions se réunit fin janvier pour en définir les formes et les modalités !

dans notre région. Néanmoins, la question de la mobilisation autour de la défense et du développement de services publics modernisés est posée, c'est pourquoi le Comité Régional se fixe l'objectif, dans le premier trimestre 2006 de réunir ensemble les collectifs des services publics des UD. ■

Transports :

Impulsée par la confédération pour une réelle confédéralisation des enjeux de transports, cette question a été au centre de l'activité du Comité régional depuis la rentrée. Engagée à Gruissan avec la rencontre des syndicats de transports et des comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées la démarche s'est mise en place avec les différents syndicats **cgf** de transports (cheminots, aérien, routiers, aviation civile, transports urbains, équipement) de notre région dans le cadre d'un groupe de travail régional. Un 4 pages a été édité, un conseil du comité régional s'est tenu le **15 décembre 2005**. Il a permis d'aborder la préparation de la conférence de l'UIT*, de dégager les pistes de travail pour la prochaine période et de débattre de l'outil dont nous avons besoin en région pour animer cette activité. Les bases sont maintenant posées pour réaliser des avancées et une meilleure prise en compte de ces enjeux par toute la **cgf**. ■

**union interfédérale transports*

Transports, santé services publics !

un champ revendicatif immense pour développer
une démarche régionale cohérente et solidaire

Santé-Travail :

Un groupe de travail régional s'est constitué avec les militant(e)s assurant des responsabilités dans le secteur santé-travail. L'objectif est d'élargir l'activité du comité régional sur les questions du handicap à l'ensemble des enjeux que recouvre la santé au travail. Dans un contexte de dégradation des conditions de travail, ce premier échange a débouché sur la tenue d'une journée d'étude régionale le **10 novembre 2005** avec la participation d'un ingénieur prévention de la CRAM, un médecin du travail qui a présenté le rôle et les missions de la Médecine du Travail. La prochaine réunion aura lieu le 18 janvier 2006 à Montauban avec le groupe de travail de l'UD afin d'examiner la réalisation d'une initiative plus importante qui permettrait une meilleure prise en compte de ces enjeux par toute la CGT. Cette démarche s'inscrit dans la volonté exprimée par la confédération d'agir pour "**changer le travail**" tel que l'a porté le forum de Montpellier, préparatoire au 48^{ème} congrès. ■



...Institut Régional du Travail

**Programme des sessions 2006 proposées par le
Comité Régional dans le cadre de l'IRT**

■ **LE SYNDICAT ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** en 2 modules :
2 et 3 février
20 et 21 mars

■ **LE SYNDICAT FACE AU DÉFI DE L'ÉGALITÉ**
session de 2 jours et intersyndicale
Mars/avril

■ **LES QUESTIONS SANTÉ-TRAVAIL**
session 5 jours en 2 modules
12, 13, 14 juin
4 et 5 décembre 2006

■ **SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**
(thème à définir)
30 août et 1^{er} septembre

Formation syndicale :

Un conseil du comité régional aura lieu le **30 janvier** avec les responsables départementaux de la formation syndicale ainsi que les intervenant(e)s dans les stages. L'objectif de cette rencontre est d'examiner les moyens qu'il faut développer pour permettre l'accès à toutes et tous les syndiqué(e)s à la formation à laquelle ils ont droit et de rendre cette démarche permanente. L'IRT constitue un outil important.

avis du CESR sur la conjoncture !



Intervention, M. BERNARD-ROIGT au nom du groupe CGT

En premier lieu nous exprimons notre satisfaction d'un avis du CESR sur la Conjoncture économique et sociale en Midi-Pyrénées. Il est le résultat d'un long cheminement au sein du CESR dans lequel le groupe CGT a pris toute sa place pour que prédomine l'idée qu'au-delà de la description du contexte mondial et national..., le débat des orientations budgétaires ne pouvait avoir lieu sans un examen de la conjoncture économique et sociale de notre région.../...



Si le premier avis ne répond pas à toutes nos attentes, il a le mérite de poser de véritables questions qui pourront être plus approfondies afin de réaliser une analyse plus poussée du CESR et sortir l'avis de sa vision encore trop descriptive et statistique qui le caractérise aujourd'hui.

C'est pourquoi notre groupe votera l'avis sur la conjoncture en souhaitant que celui-ci dans la prochaine session s'enrichisse, notamment des problématiques qui traver-

sent notre région.../...

En effet la situation de Midi-Pyrénées n'échappe pas aux effets de la dégradation et de la concurrence effrénée que se livrent les grands groupes au niveau mondial. La libération du marché des textiles sert au groupe CHARGEURS de justification à de nouvelles suppressions d'emplois dans ses entreprises régionales notamment à Lavelanet, ALCAN annonce la fermeture de Péchiney Lannemezan en entraînant une nouvelle liquidation de 300 emplois mais également celle d'un secteur industriel important pour notre économie.

De même, notre région a été confrontée aux violences urbaines qui sont le signe terrible d'une société qui va mal, incapable de répondre aux attentes de sa jeunesse comme de celles de sa population. Pour autant ces événements ne sont pas arrivés dans un contexte serein comme un coup de colère sans lendemain.

Depuis des mois que ce soit par leur vote ou par leurs luttes, les salariés expriment leur exaspération, leur colère et leurs exigences sociales. Le gouvernement fait la sourde oreille et poursuit sa logique de régression sociale. Le vote de l'état d'urgence et sa prolongation ne sont surtout pas les réponses appropriées et constituent une atteinte à la démocratie et vise à enraciner un sentiment de peur et de défiance vis-à-vis de "l'autre" montré du doigt comme le bouc émissaire ! Il faut immédiatement abroger cette loi scandaleuse.../...

Cette volonté de développer l'industrie autour de pôles d'excellence et par une mise en concurrence des territoires et des salariés concentre tous les efforts, les aides

publiques et l'intérêt des collectivités qui financent les infrastructures sans être invitées à participer à la prise de décision et la gouvernance des pôles. Une fois encore ce sont les groupes industriels qui décident de l'avenir des territoires et les protestations émises restent de pure forme.

Cette nouvelle politique industrielle masque un mouvement en profondeur de transformation du tissu industriel des territoires. Le cas de notre région est significatif du redéploiement et de cette recomposition des emplois industriels, du développement contrasté des activités et des territoires au sein de la région. Ce constat devrait inciter les pouvoirs publics, les collectivités territoriales à conduire des politiques de développement économique centrées sur le renforcement, la modernisation et la diversification des atouts et des filières industrielles de notre région.

En l'absence de cette volonté exprimée, la spécialisation de notre territoire régional autour de la seule industrie aéronautique aboutit à fragiliser notre économie régionale, et l'on ne mesure pas les conséquences de cette situation !

D'autre part, le développement de la précarité et de l'intensification des conditions de travail pour une plus grande productivité comme réponse au développement de ce secteur ne crée pas les conditions d'une véritable politique favorisant le plein emploi, elle s'inscrit dans une logique de sous-emploi durable ou le facteur humain sert de variable d'ajustement.../...



à propos de l'A320 en chine...

un accord de coopération qui suscite
de nombreux commentaires !

L'annonce d'un accord de coopération avec l'industrie chinoise se traduisant par l'implantation d'une chaîne d'assemblage A320 en Chine a soulevé de nombreux commentaires et beaucoup d'interrogations. Dans un communiqué le syndicat CGT EADS a mis en évidence les questions que les salariés comme le syndicat CGT se posent. "L'inquiétude est très importante parmi les jeunes qui s'interrogent sur leur avenir dans l'entreprise face à ce transfert de technologie qui est le cœur du métier d'AIRBUS. Le potentiel du marché chinois et la capacité d'Airbus de capter d'importantes commandes est-il suffisant pour répondre à

ces inquiétudes ? Les nouvelles commandes de l'A320 vont venir compléter un carnet de commandes déjà important. Les cadences vont passer de 28 à 32 / mois, les conditions de travail sont déjà difficiles", face à cette situation le syndicat interroge : Comment la direction d'Airbus va-t-elle répondre à l'augmentation des charges de travail sur l'A320 et sur les autres programmes ? En conséquence la CGT demande des garanties et notamment de réaliser des investissements supplémentaires sur les chaînes d'assemblage de l'A320, doublement des postes de montage pour la chaîne de Toulouse, par exemple, réaliser des

embauches, garantie des charges de travail pour le tissu industriel et le réseau de sous-traitance... garantie et respect des droits de l'OIT* en chine et de l'accord cadre international EADS... etc.

Enfin la **cg**t rappelle qu'elle a toujours été pour une coopération entre les peuples dans le respect des droits de l'homme. Elle reconnaît comme légitime la volonté de la Chine de développer une industrie aéronautique. Mais la CGT n'acceptera pas que ce développement se fasse au détriment des emplois en Europe et notamment en France au travers d'un dumping social pratiqué par l'industrie chinoise. ■

Un livre à lire absolument : Un job pour la vie !

par
Y. LEQUENTREC*
et **S. BENSON**

Le 15 avril 2001, l'entreprise Job ferme définitivement

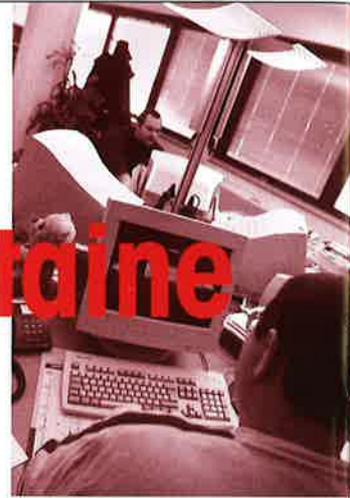
ses portes. Ses salariés font l'expérience de la logique économique néolibérale doublée de malversations de la part de leurs employeurs. C'est en 1995 que l'entreprise aurait dû fermer, que ses salariés auraient dû être dispersés, exposés au chômage, à la précarité ou plus ou moins reconvertis. Tel n'a pas été le cas : si l'entreprise a bien fermé, ses salariés ont réussi à arracher au terme d'une longue lutte un plan social de haut niveau et une garantie d'accompagnement des licenciés jusqu'à l'obtention d'un emploi stable. Regroupés dans l'association **Après Job** et

dans leur syndicat CGT ils se sont parallèlement engagés dans d'autres actions : travail de mémoire, dépôt d'une demande de classement du bâtiment principal de l'usine coopération avec les associations de quartier pour que le réaménagement du site de l'usine préserve la trace de leur activité industrielle et intègre les aspirations des habitants. Brisant la routine sociale, les " Jobs " ont su mobiliser et fédérer les soutiens les plus divers : collectivités locales, personnalités politiques et artistiques, acteurs médiatiques, associatifs et universitaires. Loin de l'image d'une classe ouvrière accablée, impuissante et moribonde, on a là, le côté jubilatoire de salariés irréductibles, débordants d'énergie combative. S'agissant de restituer une

réalité complexe, cet ouvrage s'attache à appliquer à cette "histoire vraie" les règles de la narration romanesque afin de tenter de serrer de plus près la situation dans laquelle étaient plongés les acteurs mais également de rendre compte de la charge émotionnelle de leurs expériences. Constitué de trois pôles indissociables : un roman, constellé de témoignages, une analyse sociologique des ressorts et des formes de la lutte des salariés de JOB, des annexes, ce livre permet d'inscrire la lutte des salariés de Job dans l'histoire sociale et industrielle d'un monde en constante mutation. ■

* Y. LEQUENTREC est sociologue
et militante de la cg

déclaration CGT Aquitaine et Midi-Pyrénées



pôles de compétitivité ou pôles de développement solidaire !

Depuis plusieurs années la CGT agit pour une véritable politique industrielle, de recherche, créatrice d'emplois dans les filières et les territoires, s'appuyant sur nos atouts et développant les différents liens de coopération.../... Nous avons réussi à ouvrir le débat nationalement et régionalement.

Aussi les pôles de compétitivité labellisés par le gouvernement en juillet dernier et mis en place actuellement avec des aides publiques et exonérations diverses, interrogent les salariés et leurs organisations syndicales sur leurs objectifs, leurs financements, leurs gouvernances et leurs poids dans l'aménagement du territoire.../...

tions constructives pour répondre aux immenses défis qui sont posés aujourd'hui à notre pays et plus particulièrement à nos deux régions.

Si le principe de décloisonner les secteurs d'activités, le besoin de formations adaptées aux emplois qualifiés, la mutualisation des services, peuvent être des appuis pour l'innovation, la recherche, l'emploi, la valorisation des savoir-faire, a contrario il n'est pas acceptable que cela s'accompagne de la baisse du niveau des garanties sociales.

QUELS ENJEUX POUR LE POLE AEROSPACE VALLEY MIDI PYRES AQUITAINE ?

Mais les exigences de compétitivité et de rentabilité des entreprises sur les marchés mondiaux sont incompatibles avec les besoins de développement de l'industrie et des services, cela va peser plus encore sur les PME et les sites de production.

L'essentiel des emplois annoncés proviendront-ils des délocalisations d'activités, de centre de recherche, d'autres régions françaises vers ce pôle ou seront-ils durablement créés ? Les redéploiements et abandons de certaines activités que nous observons actuellement risquent de fragiliser l'emploi productif, comment garder le lien entre innovation, recherche et production dans de telles conditions ? Quel avenir des services publics ? Cela ne va-t-il pas accentuer une spécialisation de l'industrie et de la recherche sur nos deux régions autour de ce pôle, que vont devenir les autres secteurs économiques, les différentes aides publiques ne seront-elles pas redéployées vers ces pôles ?.../...

Dans ce contexte la question posée par la CGT est de savoir comment tous les atouts humains, industriels, de recherche, de formation de Midi Pyrénées et d'Aquitaine peuvent être mis au service de la nation, des emplois durables et du développement équilibré des territoires.

Concernant la recherche les pôles de compétitivité conduisent à polariser l'ensemble des financements vers les domaines à forte valeur ajoutée et sur un nombre réduit de thématiques nuisant à la recherche fondamentale et à la diversité des domaines de recherche, caractéristiques de nos deux régions.../...

Aussi pour répondre à ces enjeux la CGT avance des propositions d'activités industrielles, diversifiées et de progrès social avec par exemple le statut des salariés, la démocratie avec la mise en place de comité inter entreprise, l'utilisation et le contrôle des fonds publics, la participation des organisations syndicales à la gouvernance des pôles...

La CGT entend interpeller à tous les niveaux, tous les décideurs sur leurs objectifs concrets en terme de développement industriel, de recherche, de formation et d'emploi en lien avec les fonds publics qui vont y être attribués. Les Comités Régionaux CGT Aquitaine et Midi-Pyrénées créeront les conditions de convergences d'intérêts et d'actions entre les salarié(e)s de l'industrie, de la recherche, de la formation dans une dimension régionale et inter régionale, voir européenne, pour relever tous ces défis et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Toulouse le 16 décembre 2005



Pour la CGT l'enjeu est que ces pôles soient de véritables leviers pour répondre aux besoins d'un développement de l'industrie et de l'emploi dans une convergence d'intérêts à tous les niveaux et non dans une mise en concurrence des Hommes et des régions. La CGT entend bien se faire l'écho des préoccupations, interrogations, inquiétudes des salariés, des populations vis-à-vis de ces pôles et avancer des proposi-

Manif-européenne

Le 14 février 2006, la CES appelle à une manifestation à Strasbourg la veille de la réunion du Parlement européen qui doit statuer sur la directive BOLDSTEIN. La CGT s'inscrit dans cette initiative de mobilisation visant à mettre en échec le parlement dans cette nouvelle tentative contre les services publics de chaque pays. Dans le cadre de notre activité dans le CSI PYREMED les deux comités régionaux proposent qu'un rassemblement ait lieu le même jour au PERTHUS.

Institut Régional d'histoire

L'institut régional d'histoire a tenu son assemblée générale le 16 novembre dernier en présence d'Elyane BRESSOLS secrétaire générale de l'INHS. Un moment important dans la vie de l'institut qui a permis de faire le bilan d'une activité très dense dans la dernière période et de renouveler le conseil d'administration. P. BAGHI devient président d'honneur, M. BERNARD-ROIGT présidente, M. BIARD secrétaire général, P. LAGARDE trésorier, Y. CAZES, R. PERILLAT, sont respectivement secrétaire et trésorier adjoints, E. PIVOTSKY secrétaire aux archives.

web : cgt-midipyrenees.com

dernière mise à jour: janvier 2005. Un site qui permet de faire connaître activité régionale. Si vous souhaitez faire connaître et publier des informations n'hésitez pas à nous contacter au 05.61.23.35.52

